



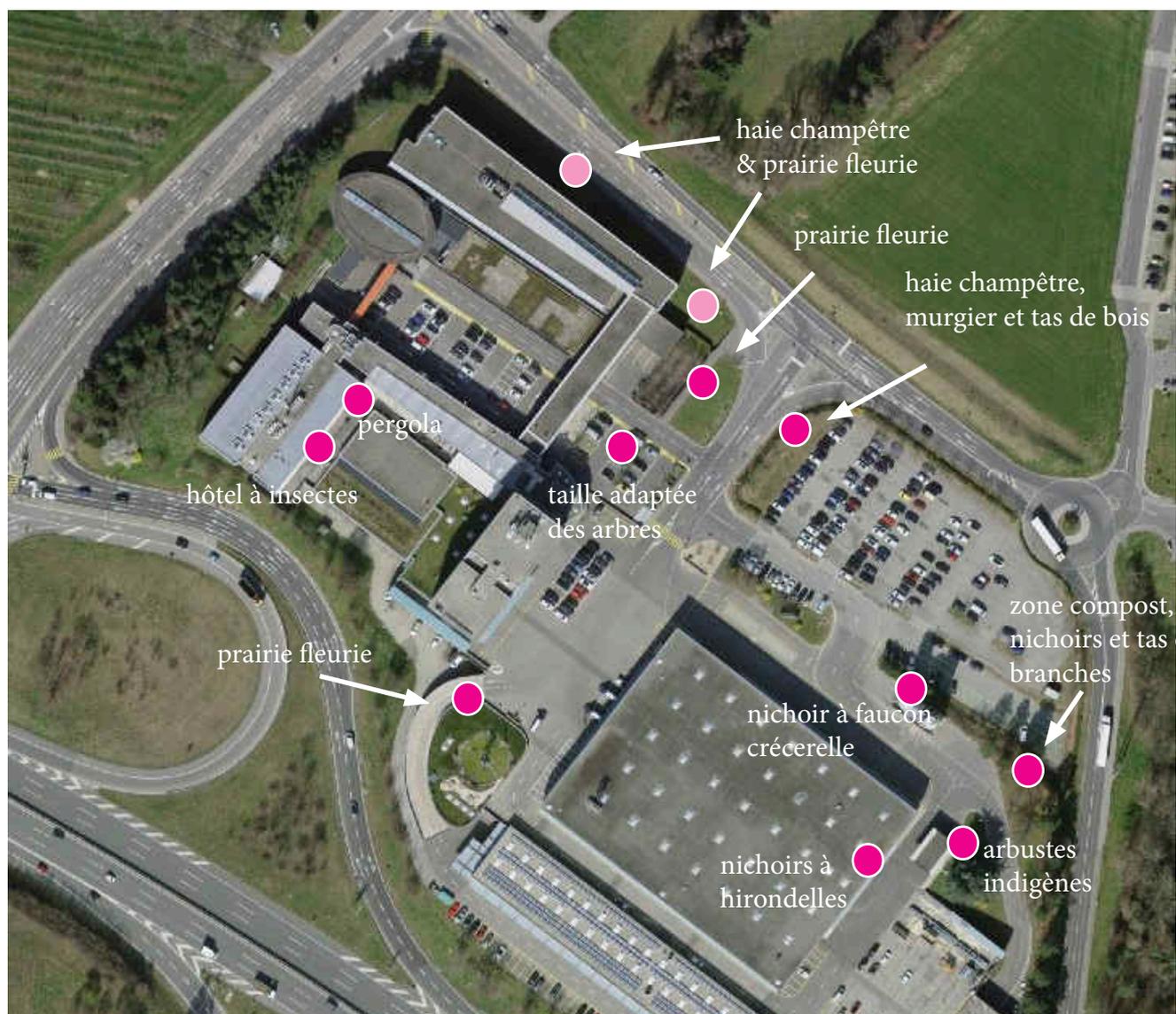
Nature à la Blécherette 1

Dans le contexte du «Plan d'action Biodiversité Vaud» dont s'est doté notre canton, la DGMR et la Police cantonale, exploitants du site de la Blécherette, se sont alliées pour y mettre en place différentes mesures en faveur de la biodiversité. Grâce aux efforts de nos équipes de terrain et avec l'appui de spécialistes de la nature, des nichoirs, des haies champêtres, des tas de bois et des prairies fleuries, ... ont ainsi fait leur apparition autour de nos bâtiments. D'autres actions se poursuivront dans le futur. Voici les détails, les motivations et les premiers résultats d'un projet démarré en 2021 et qui fait d'ores et déjà beaucoup de bien à la flore et à la petite faune locale.

+ d'infos: consultez le Plan d'action Biodiversité Vaud 2019-2030

● 2021

● 2022



Haie vivante

Lorsqu'elles sont composées d'**arbustes indigènes**, les haies représentent une source de **biodiversité incroyable**: tout au long de l'année, elles offrent à la fois le gîte et le couvert à une multitude d'insectes et d'oiseaux. Les petits mammifères, rongeurs et hérissons, y trouvent également refuge et les utilisent comme corridor pour se déplacer en toute sécurité d'un point à l'autre du quartier.

En automne 2021, **d'anciennes haies de thuyas ont été arrachées** au nord-ouest du site et remplacées par un cortège de 200 arbustes, appartenant à une quinzaine d'espèces indigènes: fusains, noisetiers, rosiers, sureaux noirs, viornes, bourdaines, amélanchiers,... Plusieurs arbustes épineux comme l'aupépine et le prunellier en font partie: telle une forteresse imprenable, ils protégeront efficacement les oiseaux contre leurs prédateurs.

En novembre 2022, une partie de la haie de buis et d'essences horticoles située le long du parking POLCANT a également été remplacée par près de 80 arbres et arbustes indigènes. A l'est du site, non loin du grand cèdre et des silos à sel, quelques arbustes indigènes et **des chênes verts, très résistants à la sécheresse**, ont été plantés à la place des forsythias, des arbustes certes décoratifs mais sans intérêt nutritif pour la petite faune. Des **tas de bois et de cailloux** complètent ces aménagements.

Pour ce qui est des arbres, les platanes situés sur le parking visiteurs de la POLCANT pourront désormais se déployer plus librement. Une **taille modérée** contribuera à faire plus d'ombre et à rafraîchir l'atmosphère.



plantations en novembre 2021



fauvette à tête noire et aubépine



rosier glauque



troène



amélanchier



fusain

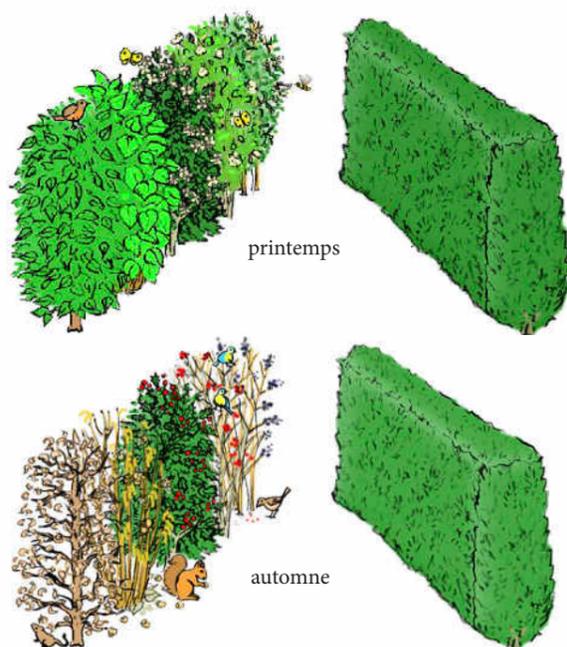


viorne lantane

AU DIABLE THUYAS ET LAURELLES

Plantés depuis des décennies, les haies monospécifiques de thuyas et de lauriers ont très peu d'intérêt pour la faune sauvage. Pire, les lauriers figurent actuellement sur la liste noire des espèces invasives. Elles colonisent en effet les sous-bois où elles remplacent peu à peu des plantes locales indispensables à l'écosystème forestier.

Conséquence: en attendant l'interdiction stricte de leur vente et plantation, canton et communes s'emploient activement à les arracher de l'espace public pour les remplacer par des haies au caractère champêtre. La diversité des espèces qui les composent permet d'augmenter leur résistance aux maladies, offre pléthore de nectar, de pollen et de fruits aux abeilles et aux oiseaux, et rend la ville plus belle, pour notre plaisir à tous!



printemps

automne

© charte-des-jardins.ch

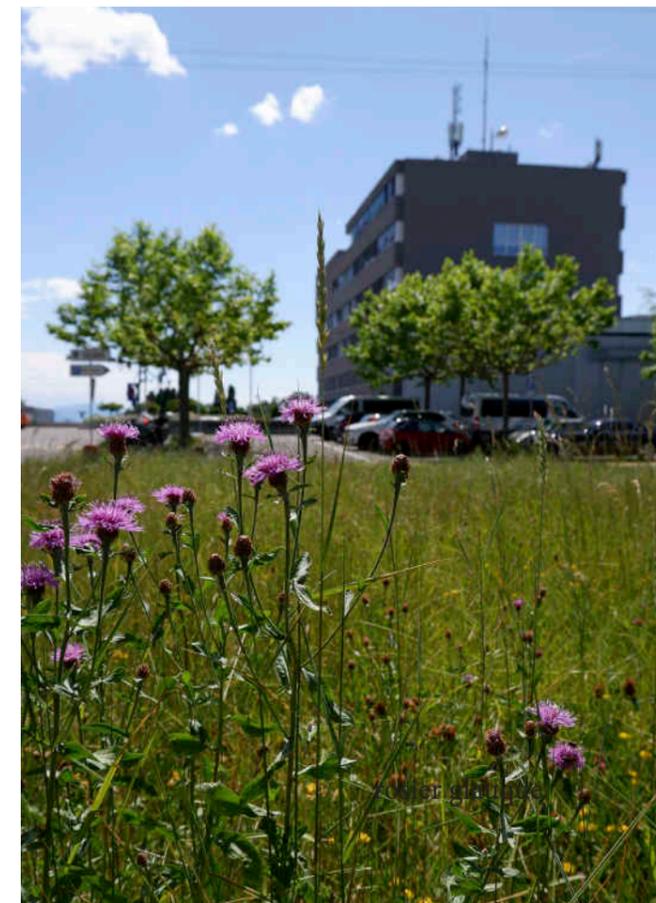
2.

Des fleurs à la place du gazon

A quoi bon entretenir une pelouse sur une surface qui n'est pas utilisée? Autant y **laisser pousser herbes folles et fleurs sauvages**, indispensables à la survie des abeilles, des papillons et des sauterelles.

Aujourd'hui, un **entretien extensif** a remplacé les tontes régulières sur toutes nos surfaces herbeuses. Selon leur qualité floristique, elles ne sont plus fauchées qu'une ou deux fois par année, après la floraison estivale, afin de permettre aux plantes et aux insectes de boucler leur cycle de reproduction. Une espèce d'**orchidée protégée, l'orchis pyramidal**, a déjà fait son apparition. Chaque année, une partie de la surface des prairies est laissée en **«zone refuge»**, fauchée en **alternance une année sur deux**, afin d'offrir en continu un abri suffisant aux petites bêtes.

Quelques massifs de **chardons des champs** font aussi l'objet de soins particuliers. Bien que la lutte contre cette espèce soit obligatoire en contexte agricole, la DGMR et la Police Cantonale ont décidé de les conserver sur le site afin de profiter de leurs bienfaits en terme de biodiversité. Riches en nectar, les chardons font **le bonheur des pollinisateurs** et beaucoup d'espèces de papillons y sont inféodées, comme par exemple la vanesse des chardons, qui lui confie ses chenilles. Les chardonnerets, des oiseaux très colorés, apprécient aussi ses graines. Toutefois, pour éviter leur dispersion, une **coupe sous le bouton floral** est réalisée juste avant leur maturité.



Grâce à l'entretien extensif, les centaurees jacées peuvent s'épanouir en été. Le produit des fauches tardives est toujours évacué afin d'appauvrir le sol en nutriments et favoriser peu à peu une plus grande diversité floristique.



chardonneret élégant



orchis pyramidal et marguerite



azuré commun



sauge des prés



PRAIRIES & TALUS, MÊME COMBAT

Saviez-vous qu'en plaine, les talus de route sont un des derniers bastions des fleurs sauvages? A l'instar des prairies fleuries, le sol n'y est pas fertilisé à des fins agricoles et un magnifique cortège de plantes peu exigeantes en nutriments parvient donc à y prospérer. Conscient de cette richesse, le canton de Vaud s'emploie à la préserver et encourage les communes à signer et appliquer les directives de «La charte des talus» partout où un entretien intensif pour assurer la sécurité ne doit pas être garanti. Cette charte se décline en 3 axes: bannir les pesticides, préserver la biodiversité par un entretien extensif et lutter contre les plantes envahissantes. Actuellement, 29 communes vaudoises ont signé cette charte.

+ d'infos: www.vd.ch/charte-talus-routes

3

Bois mort et petit «chenit»

N'hésitons pas à le marteler: le propre-en-ordre n'a plus droit de cité! Désormais, il est largement admis et prouvé que les **herbes folles**, les **tas de branches**, les **souches pourries**, les **murgiers** et les **fleurs fanées** jouent un rôle fondamental dans la préservation de la biodiversité. Ne vous étonnez donc pas de voir apparaître ce qui peut sembler du «chenit» ou de la négligence aux quatre coins du site!

Les tas de bois mort abritent hérissons et troglodytes (des petits oiseaux), nourrissent les champignons, retiennent l'eau en période de sécheresse, puis en se décomposant, créent un **sol vivant et fertile** propice à la croissance de nouvelles plantes. Les plantes desséchées recèlent **des graines et des insectes** qui éclore l'an prochain ou nourriront des oiseaux durant l'hiver. Quant aux tas de cailloux, ils intéressent les lézards et font office de bouclier à une multitude de petits invertébrés qui y trouvent aussi ombre et humidité.



UN HOTEL POUR LES ABEILLES

Les 600 espèces d'abeilles sauvages que comptent la Suisse n'ont pas attendu qu'on leur fasse des nichoirs pour s'intéresser aux tiges et aux bois creux! Dans la nature, c'est justement dans les tiges sèches et le bois mort que certaines d'entre elles creusent leur galerie et pondent leurs oeufs. D'autres préfèrent maçonner leur nid contre la pierre ou nicher dans les sols meubles. D'où l'importance de leur laisser du «chenit» dans nos jardins et nos espaces verts...

Cela ne doit pas nous empêcher pour autant de leur proposer des hôtels 4 étoiles: ces constructions sont particulièrement utiles en milieu urbain où les abeilles sauvages ont moins de refuges et de matériaux naturels à disposition. En plus de donner aux insectes un précieux coup de pouce, l'hôtel à insectes est d'un grand intérêt pédagogique: il permet de découvrir et d'observer de nombreuses espèces dont on ne soupçonne même pas l'existence!

Après votre pause à la cafétéria de la POLCANT, allez donc faire leur connaissance autour de l'hôtel qui trône sur la terrasse. Et surtout ne craignez rien: les abeilles sauvages ne sont pas du tout agressives...

+ d'infos: lausanne.ch/abeilles-sauvages



Nos hôtels à insectes ont été construits par le Service du travail de la Ville de Lausanne (DiversCités).

Nichoirs & Co

De nombreux oiseaux familiers, comme les merles, les mésanges, les rougequeue noirs et les chardonnerets profitent déjà des nouveaux aménagements en place. Il n'en reste pas moins qu'en contexte urbain, ils n'échappent pas à la **crise du logement**. Proposer des nichoirs aux espèces cavicoles, c'est donc très utile sinon indispensable. C'est la condition pour que les oiseaux s'installent à demeure, nous gratifient de leur chant et contribuent à réguler les populations d'insectes ravageurs.

Plusieurs nichoirs destinés aux mésanges bleues et charbonnières ont été posés contre des arbres. Coté Est, **une vingtaine de nids à martinets et à hirondelles de fenêtre** ont été accolés sous la corniche du bâtiment de la DGMR. Si les mésanges ont adoptés très vite les nichoirs, les martinets et les hirondelles se font davantage prier...



rougequeue noir



nichoirs à martinet noir



nichoirs à hirondelle de fenêtre



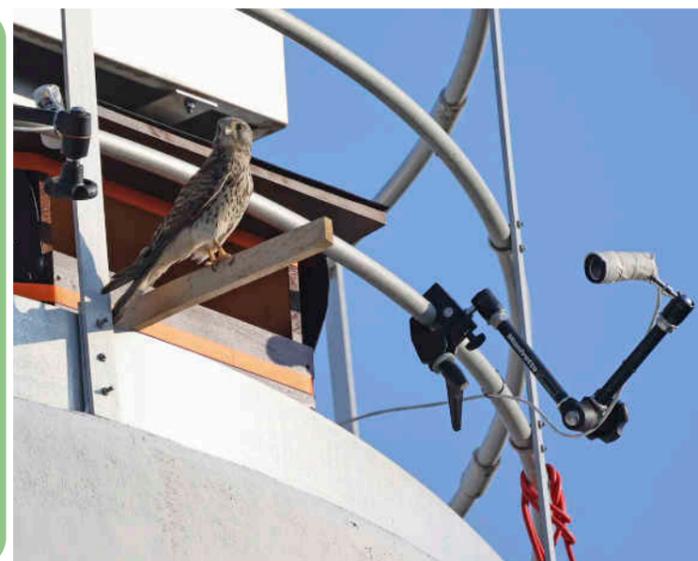
nichoir à mésange

DES FAUCONS SOUS LA LORGNETTE

En avril 2022, d'entente avec les ornithologues de la région, un nichoir à faucons crécerelles a été arrimé au sommet d'un des silos à sel, après qu'on ait observé ces petits rapaces s'y intéresser.

Très vite un couple s'est installé et la femelle s'est mise à couvrir. Grâce à l'ingéniosité de deux collaborateurs motivés de la Police cantonale, deux webcams ont pu être positionnées sans déranger les oisillons fraîchement éclos. A partir du 19 juillet, ornithologues et usagers du site ont ainsi pu suivre en direct sur Youtube le nourrissage et la croissance des 4 fauconneaux. Bagués et pesés le 28 juillet, les jeunes rapaces en excellente santé ont pris leur envol autour du 15 août.

Il est fort à parier que leurs parents, fidèles au nid, reviennent tourner au dessus du site l'an prochain.



Les projets en cours...



Toitures végétalisées

Créées il y a plus de 20 ans, certaines toitures végétalisées de la POLCANT ne répondent pas à leurs attentes en terme de biodiversité et de service écosystémique. Il est donc prévu de restaurer et d'améliorer prochainement les aménagements actuels.



Hydromobile & environs

En parallèle aux travaux de réfection des dalles autour du bassin de l'hydromobile prévus en 2023, de nouveaux aménagements paysagers sont en cours: plantation d'arbustes et vivaces indigènes, prairie fleurie, création d'un ponton,...



Mur en pierres sèches

Un mur en pierres sera construit à l'entrée du site par un muretier professionnel, assisté de nos équipes. Ce bel ouvrage serpentera dans la prairie qui borde les bâtiments POLCANT.



UNE HEUREUSE COLLABORATION

La DGMR et la Police cantonale se sont entourées de différents acteurs pour mener à bien ce projet et s'assurer que les mesures mises en place en faveur de la biodiversité soient efficaces et adaptées. Ainsi, le canton a pu compter sur des paysagistes, biologistes et autres ornithologues. Des remerciements particuliers sont adressés aux employé-e-s d'entretien et collaborateurs de la DGMR et du SIERA qui ont fait vivre ce projet, ainsi qu'au Services des parcs et domaines de la Ville de Lausanne pour ses précieux conseils et son suivi indispensable.

Pour toutes questions: Frédéric Lambiel (frédéric.lambiel@vd.ch), Maxime Capt (maxime.capt@vd.ch) et Patrick Vallotton (patrick.vallotton@vd.ch)



Direction générale
de la mobilité et des routes
DGMR



Supervision: M. Capt, F. Lambiel
Rédaction: A. Adriaens
Photos: A. Adriaens, M. Capt, F. Lambiel, L. Maumary, A. Lavorel
Dessins: Ambroise Héritier
Publication: DGMR et POLCANT
Janvier 2023